

Musée Hector Berlioz à La Côte-Saint-André
jeudi 18 avril 2024 - Fiche d'information

Départ en car depuis Voreppe à :

- 11h00 : Les Bannettes
- 11h05 : Charminelle
- 11h10 : La Verronière
- 11h15 : Volouise
- 11h20 : Le Chevalon

Déjeuner à 12h15 au restaurant
"Au Pressoir" à la Côte-St-André

Menu proposé

Apéritif : Kir au choix

Mise en bouche

Pâté en croûte Richelieu

*Suprême de pintade sauce forestière
Riz aux petits légumes
Flan de courgettes*

Vacherin vanille framboise

OU

Île flottante

Vin et café

Arrivée au restaurant "Au Pressoir" pour le déjeuner à 12h15 environ (voir menu proposé ci-contre).



Après le déjeuner, une petite marche à pied de 400m jusqu'au Musée Hector Berlioz pour une visite guidée à 14h30.



Installé dans la maison natale du grand musicien romantique à La Côte-Saint-André, le musée Hector-Berlioz évoque sa vie et son œuvre.

Né le 11 décembre 1803, Hector Berlioz reçoit de son père une éducation marquée par les idées d'un médecin éclairé du XVIIIe. En ces murs, il découvre la musique et compose très jeune ses premières romances. À 18 ans il quitte sa terre natale, à laquelle il restera toujours attaché, pour vivre à Paris et se consacrer pleinement à sa vocation musicale.

Mobilier d'époque, partitions originales, correspondances et instruments de musique ayant appartenu à Hector Berlioz, tableaux et gravures agrémentent les pièces de la maison qui ont conservé leur décor d'origine. Des expositions temporaires régulières enrichissent la programmation culturelle tandis que l'auditorium offre à l'écoute les œuvres du compositeur

Départ de la Côte-Saint-André vers 16h00 pour le retour à Voreppe

Prix : 53 euros

Conditions d'inscription, de règlement et d'annulation :

- Inscriptions auprès de Laurence Guénée, soit le lundi ou mercredi à la salle du Club entre 14h et 17h (lors des sessions de tarot), soit par téléphone (**06 14 59 72 49**) ou mail (el.guenee@wanadoo.fr) avec chèque donné directement à Laurence ou à déposer dans la boîte aux lettres du Club.
- Règlement de la totalité du prix 7 jours avant la date de départ, par chèque libellé au nom du CEL Voreppe (les chèques seront encaissés la semaine après celle de la sortie).
- Conditions d'annulation : en cas d'annulation, remboursement intégral du prix. **Le Club se réserve le droit d'annuler la sortie si moins de 25 inscriptions sont enregistrées.**